

1946-47

Microfilm

46
94 53
5

G-A-120

CONVENTION COLLECTIVE PASSEE ENTRE LE SYNDICAT
CATHOLIQUE DES EMPLOYEES DES INDUSTRIES DE
LA BOITE DE CARTON ET DES SACS DE PAPIER
DE QUEBEC INC. ET LA ST-LAWRENCE PAPER
BAG CO. LTD POUR AMENDER LA CONVENTION
COLLECTIVE DEJE PASSEE ENTRE LES DEUX
PARTIES.

Salariés masculins d'expérience.

Contremaître	\$0.90 de l'heure
Machiniste	\$0.65 " "
Assistant-machiniste	\$0.40 " "
Chef-expéditeur	\$0.60 " "
Expéditeur	\$0.53 " "
Homme général	\$0.53 " "
Gardien de nuit	\$20.00 par semaine
Paqueteur	\$0.53 de l'heure
Presseur de sac	\$0.40 " "
Aide Général	\$0.40 " "

Salariés masculins commençant dans
les opérations plus haut mentionnés.

1er six mois	\$0.30 de l'heure
2me six mois	\$0.35 " "
Après un an	\$0.40 " "
Après un an et six mois	\$0.45 " "

Tout employé ayant plus de deux ans d'expérience aura le salaire prévu de salariés d'hommes masculins d'expérience selon l'opération qu'il occupe.

Salariées féminins d'expérience.

Contremaitresses	\$0.40 de l'heure
Opératrices de machine, attacheuse & machine experte-pièces.	\$0.33 " "
Fille de table.	\$0.30½ " " Microfilme

Salariées féminins commençant dans les
opérations plus haut mentionnés.

1er six mois	\$0.20 de l'heure
2me six mois	\$0.26 " "
après un an	\$0.30 " "

Après un an et demi pour les opérations mentionnées à \$0.33
Elles n'auront droit qu'à ce salaire qu'après un an et demi de travail.

19/3/11

La présente convention entrera en vigueur le jour de sa signature et sera en vigueur jusqu'au 1er juin 1947 puis elle se renouvellera d'année en année, automatiquement à défaut d'une partie d'aviser l'autre par écrit entre le premier et le trente (30) avril de son intention d'y mettre fin ou de la modifier.

ST LAWRENCE PAPER BAG CO LTD

Signature illisible

.....

SYNDICAT CATHOLIQUE DES
EMPLOYES DES INDUSTRIES
DE LA BOITE DE CARTON ET
DES SACS DE PAPIER DE
QUEBEC INC.,

Henri Petit

.....

Signé à Québec, 15 juin 1946.